

Présidence :



•M. Paul GIACOBBI,
Député de la Haute Corse,
Président du Conseil Général et du
Conseil d'Administration du SDIS de la
Haute Corse

•M. Jean Luc NEVACHE,
Préfet de la Haute Corse

Sous le haut Patronage du Ministère de l'Intérieur de l'outre Mer et des Collectivités Territoriales, avec la présence de :

- Monsieur le Préfet Alain PERRET, **Directeur de la Sécurité Civile**
- Monsieur le Préfet Michel SAPPIN, **Préfet de région Provence Alpes Cotes d'Azur, Préfet de la zone de défense Sud, Préfet des Bouches du Rhône**

Avec la participation de :

- M. Le Président de la FNSPF, Colonel Richard VIGNON ou son représentant,
- M. Le Président de l'ANDSIS, Colonel Jean Philippe VENNIN ou son représentant,
- M. Le Président de l'ENSOSP, M. Pascal PERTUSA ou son représentant,
- M. Le Président de l'ENTENTE de Valabre, M. Jacky GERARD ou son représentant,
- M. Le Directeur de Sciences Po Paris, M. Richard DESCOINGS ou son représentant,
- M. le Directeur de l'ENSOSP, Colonel Philippe BODINO ou son représentant,
- M. Le Directeur de l'Agence Régionale de la Santé, M. Dominique BLAIS

Organisation générale :

- Lieutenant Colonel Charles BALDASSARI, Directeur du SDIS de la Haute Corse
- Lieutenant Colonel Jean Luc BECCARI, Directeur Adjoint du SDIS de la Haute Corse
- M. Arnaud MANDEMENT et M. Mathieu LAMOTTE du Cabinet Lamotte
- Maitre Pierre LEBOUEDDEC, Cabinet Symchowicz-Weissberg
- M. Le Professeur Jean VIRET, Université de Montpellier et ENSOSP

Coordination Générale & animation :

- M. Henri MARIANI, Radio France Bleue Frequenza Mora Bastia

Informations



Préfecture 2B

Conseil Général 2B
Colloque



Hébergement
IGESA Marana



SDIS Haute Corse
Lieu dit Casetta
20 600 FURIANI

colloque@sdis2b.fr

Téléphone : 0495 30 98 16
Télécopie : 0495 30 67 21

« LA TERRITORIALISATION DES POLITIQUES DE SÉCURITÉ CIVILE, QUEL NIVEAU PERTINENT DE GESTION AFIN DE GARANTIR UNE EFFICIENCE DE LA RÉPONSE OPÉRATIONNELLE »

Bastia, le 18 juin 2010.

- La réforme de l'Etat, la réforme des collectivités territoriales, point d'étape, problématique et quels enjeux pour les SDIS de France?
- La mutualisation des politiques publiques au niveau supra départemental, l'exemple de l'établissement Public Entente Inter départementale de Valabre.



- La conduite des politiques publiques inter services, la présence de structures territoriales de périmètres différents, l'exemple de la politique du secours à personne et de la mise en cohérence des SDACR et des SROS
- La territorialisation des politiques de Sécurité Civile, la compétence (Etat/Collectivités territoriales) est elle toujours adaptée? Quelles évolutions envisageables? Quel impact sur les SDIS?

Programme :



Jeudi 17 juin 2010 :

Installation des participants : Dîner débat autour d'un thème historique lié à la Corse (Pascal PAOLI) et animation musicale

Vendredi 18 juin 2010

09h00 : début des travaux au Conseil Général de la Haute Corse

➤ La réforme de l'Etat, la reforme des collectivités territoriales, point d'étape, problématique et quels enjeux pour les SDIS de France?

➤ La mutualisation des politiques publiques au niveau supra départemental, l'exemple de l'établissement Public Entente Inter départementale de Valabre.

➤ La conduite des politiques publiques inter services, la présence de structures territoriales de périmètres différents, l'exemple de la politique du secours à personne et de la mise en cohérence des SDACR et des SROS

➤ La territorialisation des politiques de Sécurité Civile, la compétence (Etat/Collectivités territoriales) est elle toujours adaptée? Quelles évolutions envisageables? Quel impact sur les SDIS?

Pour chaque thème, le déroulement sera le suivant:

- Libres propos introductifs
- Le point de vue de l'expert
- Animation d'une table ronde
- Débat avec la salle et les participants au colloque